



**Journée sécurité des patients**  
**ARS PACA - PASQUAL - OMÉDIT PACA CORSE**  
**13 décembre 2018**

Présentation de l'Appel à projet sur la formation :

**« PREVENTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES GRAVES ASSOCIES AUX SOINS (EIGS), EN LIEN AVEC LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE »**

**FORMATION DESTINEE AUX INFIRMIERS D.E**  
**Du secteur sanitaire et médico-social de la région, public et privé**

Christian Carbonaro - ARS PACA

Face au nombre élevé d'EIGS en lien avec la prise en charge médicamenteuse, **notamment lors de l'administration**, dès le printemps 2018, le conseiller technique et pédagogique auprès du DG ARS, M. LOSCHI a rencontré **la quasi-totalité des promotions des étudiants en soins infirmiers de 3<sup>ème</sup> année de la région.**

Il s'agissait :

- ✓ A la fois de **les informer sur cette réalité** de terrain ;
- ✓ Mais aussi de **les sensibiliser à la rigueur** nécessaire dans toutes les phases de la mise en œuvre des thérapeutiques.

Cette action d'information auprès des futurs professionnels de santé infirmiers a reçu un **accueil très positif** de la part des étudiants et des équipes pédagogiques des IFSI.

## A l'été 2018, l'ARS PACA a lancé un appel à projet régional à destination des IFSI, pour la conception et la réalisation de cette action de formation.

Ce choix a été motivé par le fait que les IFSI, en collaboration avec les pharmaciens hospitaliers et d'autres professionnels qualifiés, ont **une expérience de la formation en pharmacologie**, en **gestion des risques**, à la **qualité des soins** et à la **réalisation des actions thérapeutiques** et diagnostiques.

- ✓ 3 x U.E 2.11 « Pharmacologie et thérapeutiques »
- ✓ 3 x U.E 4.4 « Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical »
  - ✓ 2 x U.E 4.5 « Soins infirmiers et gestion des risques »
- ✓ 1 x U.E 5.5 « Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins »
- ✓ 1 x UE 4.8 « Qualité des soins, évaluation des pratiques »

## Les objectifs de la formation

- ✓ **Sensibiliser** les personnels infirmiers aux conséquences de **la prise en charge médicamenteuse et notamment :**
  - Au regard des risques liés aux différentes étapes du circuit du médicament ;
  - A l'analyse des erreurs liées à l'administration médicamenteuse.
- ✓ Utiliser **les médicaments et les dispositifs associés** de façon **sécurisée et efficiente ;**
  - ✓ Connaitre les **aspects réglementaires liés aux EIGS ;**
- ✓ Faciliter le **retour d'informations en cas d'évènements indésirables** ou de dysfonctionnement.

L'appel à projet précisait que **4 sites de formation** seraient retenus, permettant de couvrir la région Sud Paca

- ✓ **Un IFSI pour le département 06**
- ✓ **Un IFSI pour le département 13**
- ✓ **Un IFSI pour le département 83**
- ✓ **Un IFSI pour les départements 04, 05 et 84**

Un accompagnement dispensé par la Structure régionale d'appui à la qualité et la sécurité des soins – **PASQUAL**, visant à harmoniser la formation sur l'ensemble du territoire Régional, était annoncé.

**7 IFSI ont répondu à l'appel à projet.**

**4 projets ont été retenus :**

- ✓ L'IFSI de Cannes pour le département 06
- ✓ L'IFSI Saint-Jacques pour le département 13
- ✓ L'IFSI la Blancarde pour le département 83
- ✓ L'IFSI de Digne et de Gap pour les départements 04, 05 et 84

**Critères de sélection retenus :**

- ✓ Respect de la date d'échéance ;
- ✓ Conformité au cahier des charges et qualité du programme ;
  - ✓ Rigueur dans les pièces communiquées ;
  - ✓ Qualification du ou des formateur(s) ;
  - ✓ Qualité du programme proposé ;
- ✓ Coût de l'action de formation pour les participants.

Chacun des 4 IFSI retenus obtient **un financement** pour la mise en œuvre de cette action de formation (achat de matériel, organisation de locaux ...).

Chaque IFSI devra réaliser un minimum de **6 sessions** de formation sur l'année 2018-2019.

Chaque session se déroule sur **14 heures** pour un groupe maximum de 10 à 12 participants.

## A l'issue de la formation, une évaluation doit permettre à l'infirmier D.E de se situer au niveau des objectifs suivants :

- ✓ Connaissance du circuit du médicament dans son environnement de travail ;
- ✓ Connaissance des risques liés à l'administration médicamenteuse sous toutes ses formes ;
- ✓ Maîtrise de la lecture d'une prescription médicamenteuse et capacité à repérer une anomalie ;
- ✓ Connaissance des mesures d'urgences à mettre en œuvre en cas d'événement indésirable grave ;
  - ✓ Maîtrise du calcul de doses.



## La « formation des formateurs » Accompagnement des formateurs par la SRAQ et l'OMÉDIT

Les formateurs de chacun des 4 IFSI retenus ont pu bénéficier d'une **journée d'accompagnement le 5 novembre 2018.**

### Cette journée a été l'occasion :

- ✓ D'aborder les aspects relatifs à **la déclaration et la gestion des EIGS** (Portail de signalement) ;
  - ✓ De revoir **les effets thérapeutiques** d'un médicament (Pharmacodynamie, Pharmacocinétique, ...) ;
- ✓ De replacer l'importance de **l'Arrêté du 6 avril 2011** dans la qualité de la prise en charge médicamenteuse ;

Mais aussi de répondre aux besoins des participants et de présenter le **serious games** initié par l'OMÉDIT sur **l'administration des médicaments injectables à risque.**

## **La formation « Prévention des EIGS, en lien avec la prise en charge médicamenteuse » fera l'objet d'une évaluation par l'ARS PACA.**

Cette évaluation permettra notamment de :

- **Quantifier le nombre d'infirmiers formés ;**
- **Evaluer le degré de satisfaction des participants ;**
- **Vérifier les conditions de formation par rapport au cahier des charges ;**
- **Réajuster le cas échéant certains aspects de la formation ;**
  - **Envisager la poursuite de ces actions ....**